

>>> Les ressources des Archives départementales (suite)

Participer au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de 3^e et aux lycéens. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Le service éducatif des Archives départementales des Landes propose aux enseignants d'histoire et à leurs élèves de 3^e qui souhaitent participer au CNRD, **une sélection de documents issus de leurs fonds**.

Les documents d'archives, sélectionnés suivant le sujet annuel, donnent un éclairage local tout en respectant les axes de travail proposés par les organisateurs du concours.

Un extrait de ce dossier à destination des enseignants est envoyé fin novembre par mail sur le réseau Aliénor. Les enseignants peuvent également s'inscrire à **une formation** donnée aux Archives le **15 décembre 2023** sur l'aspect local du sujet avec des spécialistes (AERI, Amicale du musée du 34^e RI...).

Ce dossier documentaire, qui peut enrichir la réflexion des participants, est **mis en ligne en janvier** sur le site Internet des Archives départementales des Landes dans la rubrique « Service éducatif / CNRD ».

De plus, **des ateliers pédagogiques d'une demi-journée** sont proposés aux professeurs intéressés (les vendredis matin de janvier et février, dates à déterminer). Ils consisteront pour les élèves en une découverte des documents originaux, dans la salle de lecture des Archives départementales des Landes, à Mont-de-Marsan. Pour une intervention de l'équipe « hors les murs », dans votre établissement, contactez directement le service.



Modalités d'inscription

Prendre contact par mél ou téléphone avec le service.



Modalités pratiques

- Ateliers pédagogiques du CNRD : sur inscription auprès des Archives. Le nombre d'ateliers étant limité, les premières inscriptions seront prioritaires.
- Formation des enseignants : sur inscription via la plateforme de l'Éducation nationale.



Accompagnement financier

Le département prend en charge l'organisation et le financement des animations et des déplacements aux Archives.



En savoir plus

- archives.landes.fr
- reseau-canope.fr/cnrd
- clemi.fr (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information)